

J'AI BESOIN DE VOTRE AIDE

Par Profil supprimé Postée le 24/11/2014 18:22

Bonjour, je vis avec une personne depuis plus de 4 ans maintenant. Je l'ai rencontré, j'avais 20 ans, il en avait 25. Personnellement je ne fume pas (aucun tabac, drogue ...), lui tout le contraire et cela depuis ses 15 ans ! Le problème c'est que j'ai avancé et évolué lui a diminué sa consommation (passé à 1 joint par jour) et me fait des promesses à n'en plus finir (qu'il ne tient pas) concernant l'arrêt du joint. Il m'a dit « promis, à 30 ans j'arrête de toutes façons c'est pour les faibles, ça rime à rien de continuer des enfantillages pareils ... » le problème c'est que j'ai découvert qu'il avait fait pousser un pied dans notre jardin et me dit « j'ai pas envie de changer je suis très bien comme ça ». Je sais qu'il m'aime mais pour autant il ne veut pas tenir sa promesse ! Est-ce une absence de volonté ? M'aime t'il vraiment ? J'aurai également voulu avoir votre avis concernant le fait qu'il boive : 1 bière le midi et 2 bières + 2 verres de Pastis le soir. Pour moi c'est de l'alcoolisme car c'est quotidien ... Mais pour lui tant « qu'il ne me tape pas et qu'il n'est pas méchant j'ai rien à dire ». Merci pour votre vision extérieure, je n'en peux plus, que dois-je faire je suis perdue ...

Mise en ligne le 25/11/2014

Bonjour,

Votre ami semble être pris dans ses consommations malgré votre désapprobation et ses engagements à arrêter. Sa plantation d'un pied de cannabis l'éloigne encore plus de la perspective d'arrêt et cela ne fait que renforcer votre incompréhension.

Vous voulez qu'il change et vous le lui avez fait promettre. Il a d'ailleurs fait un effort et a diminué sa consommation pour revenir ensuite clamer sa volonté de ne pas avoir « envie de changer ». S'il reste dans cet état d'esprit il vous sera effectivement difficile de le convaincre. Il est compréhensible qu'étant vous-même sobre, il vous soit particulièrement incompréhensible de faire face à la dépendance de votre conjoint et plus encore, aux mensonges et dissimulations qu'elle entraîne. On ne peut pourtant juger votre ami et les sentiments qu'il vous porte à partir de ces seuls éléments, ni en déduire que c'est uniquement sa consommation qui ne le ferait pas avancer à la même « vitesse » que vous.

Ceci étant une consommation d'alcool n'est jamais dénuée de risques d'autant plus qu'elle est ici quotidienne. Si votre conjoint semble pour l'instant mener une vie sociale normale avec des consommations régulières d'alcool et de cannabis, sans avoir de problèmes de santé particuliers, il faut avoir à l'esprit que l'usage régulier de l'alcool a des effets néfastes. Nous vous mettons en lien des informations sur le sujet.

N'oublions pas également qu'en sus des effets sur la santé, la consommation de cannabis est illégale et peut donc avoir encore d'autres répercussions sur la vie sociale.

Nous vous invitons à dialoguer encore avec votre compagnon pour le rendre volontaire dans la démarche de soins. Nous vous conseillons également de ne pas hésiter à solliciter l'aide de professionnels de centres d'addictologie qui vont tout mettre en œuvre pour vous aider à faire avancer la situation positivement en vous écoutant, vous soutenant et vous conseillant sur la manière la plus appropriée possible pour mieux parler et mieux aider votre ami. Cette démarche se nomme soutien familial et nous avons mis une adresse de centre en fin de réponse et nous vous invitons à les contacter.

Peut-être pouvez-vous, soit pour le convaincre, soit au moins pour l'amener à se questionner sur sa consommation, indiquer à votre ami notre test pour évaluer sa consommation d'alcool et donc son rapport au produit sur notre site à ce lien.

D'autre part si vous estimez que le décalage que vous évoquez en terme de maturité ou de projets peut-être entre vous deux n'est pas uniquement liée à sa consommation de produit, il pourrait vous être profitable de consulter ensemble un psychothérapeute de couple qui vous aiderait tous deux à y voir plus clair.

Enfin, vous pouvez nous joindre par tchat via notre site ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour une aide et une écoute ponctuelles.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :
